

# Extrait de procès-verbal

|  |  |
|--|--|
| <p>Commune de Champvent</p> <p>CONSEIL GENERAL</p> | <p><b><u>EXTRAIT DU REGISTRE</u></b><br/><b><u>DES DELIBERATIONS</u></b></p> <p>Séance du 16 décembre 2014<br/>Présidence de Mme Anja Skrivervik</p> |
|--|--|

Dans sa séance du 16 décembre 2014

## LE CONSEIL GENERAL DE CHAMPVENT

a

- adopté le préavis municipal n°05/2014, sur le budget 2015 avec un excédent de produits de Fr. 5'498.50.- à l'unanimité (*exemplaire à disposition au greffe municipal*). L'approbation des Autorités Cantonales est réservée.
- adopté l'article 1, du préavis municipal n°06/2014, autorisant la municipalité à continuer l'étude concernant la réalisation du nouveau puits ainsi que du nouveau réservoir avec raccords intercommunaux, à l'unanimité, moins 1 abstention et 1 opposition.
- adopté l'article 2, du préavis municipal n°06/2014, autorisant la municipalité à acquérir la parcelle 402, située sur la comune de Baulmes, à l'unanimité, moins 4 abstentions et 1 opposition.
- adopté l'article 3, du préavis municipal n°06/2014, autorisant la municipalité à emprunter la somme de CHF 365'000 pour financer l'étude susmentionnée ainsi que l'achat du terrain, à l'unanimité, moins 2 abstentions et 1 opposition.
- adopté le préavis municipal n° 7/2014 sur la modification du règlement de police à l'unanimité, moins 2 abstentions. L'approbation du Conseil d'Etat, respectivement la Cheffe du Département des institutions et de la sécurité est réservée.

La Présidente :

Mme Anja Skrivervik



La Secrétaire :

Stéphanie Gavin Pierrehumbert